

Rexel

FACTURE N° 994715983
Le 30/06/2025 Page : 001 / 001

ENTREPRISE ALIAGA
106 IMPASSE DE LA COSTE
46090 ARCAMBAL
France

N° Client : 6362696
N° T.V.A : FR42838025302

REXEL CAHORS

4600
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.30.10 Fax. : 05.65.22.69.88

REXEL CAHORS

62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS

France

ALIAGA ENTREPRISE

106 IMPASSE DE LA COSTE

46090 ARCAMBAL

France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/07/2025 Réglement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Designation	Prix unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T.	Code T.V.A.
Votre commande : BERGOUGNOU GOULOTTE								
Notre Réf: 4600000401593 du 03/06/2025								
Notre BL n° 000232989 expédié le 03/06/2025								
0010	IBOB00325	26,48951	41,86	15,40056	6	U	92,40	2
TA-E 60X40 W0 GOUL DISTRI AU METRE								
Sous total HT BL 000232989							92,40	
Sous total commande BERGOUGNOU GOULOTTE							92,40	
Votre commande : OUTILLAGE BIZLINE								
Notre Réf: 4600000401596 du 03/06/2025								
Notre BL n° 000232990 expédié le 03/06/2025								
0010	BIZ700344	19,38922	31,62	13,25866	1	U	13,26	2
CUTTER 25 MM + VIS BLOCAGE								
0020	BIZ700010	28,40000		28,40000	1	U	28,40	2
PINCE P/COLL L 3.6-9.5								
Sous total HT BL 000232990							41,66	
Sous total commande OUTILLAGE BIZLINE							41,66	

Code T.V.A.	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	134,06	0,00	134,06	9,90	143,96	20,00	28,79

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements
REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

NET H.T.	143,96 €
Total T.V.A.	28,79 €
MONTANT NET T.T.C.	172,75 €

En EUR FACTURE

Date de facture	30/06/2025
N° Client	6362696
N° de Facture	994715983
Net à Payer	172,75 €
Date d'échéance	31/07/2025
Mode de règlement	Lettre de change directe

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.